Suisses de France : à l'écoute!

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **9 (1963)**

Heft 2

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SUISSES DE FRANCE

★

A L'ÉCOUTE !

★

AGEN

★

Dans le courant du mois d'octobre, M. Agostino Soldati, actuel Ambassadeur de Suisse à Paris, effectua un voyage d'informations dans le Sud-Ouest de la France. Partant de Bordeaux, où l'accueillit M. A. Berthod, Consul Général de Suisse, M. Soldati se déplaça de préfecture en préfecture pour prendre contact, non seulement avec les autorités françaises, mais tout spécialement avec des compatriotes installés dans les différentes régions qu'il parcourut.

Le 10 octobre, il arriva vers 11 heures à Agen, accompagné de Mme Soldati, de M. Senger, attaché économique près l'Ambassade et de M. et Mme Berthod. La partie officielle de la réception se déroula dans les salons de la Préfecture. A la descente de voiture, M. Trorial, Chef de Cabinet du Préfet, accueillit avec son amabilité coutumière notre Ambassadeur et sa suite. Les honneurs furent rendus par un peloton de troupe, lorsque le groupe traversa la cour de la Préfecture. Dans la salle de réception, l'attendaient M. Ellia, Préfet du Lot-et-Garonne et Mme, le Secrétaire général, M. Schmitt, les hautes personnalités du Département, les corps constitués et les membres du Comité du « Cercle Suisse d'Agen ». Dans une allocution simple et chaleureuse, M. Ellia traça l'étonnante carrière de son hôte et s'entendit à décrire la vocation humanitaire, culturelle et économique de notre pays. «Nous sommes conscients des vertus que contient votre pays dont le rayonnement est considérable », dit-il, et il termina sur ces paroles, expression de vérité et de sentiments fraternels, retrouvées dans un poème d'un soldat de Layrac, interné en Suisse, en 1870, qui écrit à sa mère : « Ce peuple est grand ! Eussé-je à choisir ma patrie, après la France, à toi j'irais, Suisse chérie ! » A son tour, M. Soldati, dont l'éloquence traduit une intelligence remarquable, exprima son admiration sur la beauté et la fertilité de la région lot-et-garonnaise dont l'agriculture est la principale ressource. En termes élogieux, l'orateur se félicita de l'accueil cordial réservé aux Suisses du Lot-et-Garonne et du Gers et exprima sa vive reconnaissance. La réception se termina par un vin d'honneur au cours duquel M. Soldati eut l'occasion de s'entretenir familièrement avec les membres du Comité.

La seconde partie de la réception eut lieu à « la Rigalette », restaurant situé dans un cadre enchanteur près d'Agen, M. et Mme Soldati furent conviés à un dîner intime, offert par le « Cercle Suisse d'Agen ». M. et Mme Ellia furent également les hôtes du Cercle à un double titre : en tant que chef du Département, et en tant que petit-fils d'une famille tessinoise. Etaient aussi présents les personnalités suisses accompagnant l'ambassadeur ainsi que les membres du Comité avec leurs épouses. Au début du repas, M. Albert Luchinger, notre jeune et sympathique Président, souhaita la bienvenue aux invités, et, dans une astucieuse allocution, présenta un à un les membres du Comité en brossant par des propos humoristiques les activités respectives de chacun. Durant le repas, la conversation fut très animée et détendue. Au dessert, M. Soldati prit la parole pour dire sa joie et sa satisfaction d'avoir été reçu avec tant d'amabilité et de simplicité et qu'il appréciait beaucoup les contacts personnels qu'il avait avec ses compatriotes. Il leva son verre à l'amitié franco-suisse et à la prospérité du Cercle Suisse d'Agen.

Vers le milieu de l'après-midi, avant de prendre la direction de Toulouse, l'Ambassadeur, sa suite et quelques membres du Comité se rendirent encore au Peyruscat dans le Gers chez M. Bressant pour y visiter une magnifique étable constituée uniquement par des vaches brunes (Schwyz), importées de Suisse. La copieuse collation offerte par le propriétaire fut très appréciée, et il convient de féliciter et remercier tout spécialement les personnes qui la préparèrent. — A.H.R.

★ ★ ★

MARSEILLE

★

En cet hiver rigoureux, la devise de la Société suisse de Bienfaisance à Marseille : « Un pour tous, tous pour un » se justifie dans son vrai sens du mot. Le Midi, toujours si clément et ensoleillé, est durement éprouvé par le froid, la neige et le verglas. La Société de Bienfaisance a ressenti, en face de cette calamité, l'appel urgent de venir en aide à des compatriotes se trouvant dans une situation pénible. Il leur fut attribué des allocations de chauffage et distribué, d'une manière plus large que de coutume, du linge et des vêtements chauds, confectionnés dans l'Ouvroir des dames de la Société. Récemment, elle a aussi invité de nombreux compatriotes âgés et isolés au repas traditionnel dans la Maison Suisse, groupant à deux longues tables une centaine de personnes, parmi lesquelles le Consul Général et Mme Raoul C. Thiébaud, ainsi que les Présidents et des membres des Sociétés suisses de Marseille, s'unissant dans la volonté de réconforter et de faire plaisir à ceux d'entre eux peu favorisés par la fortune. L'actif Groupe des Jeunes a assuré un service de table impeccable et souriant. Tous les invités ont été amenés en voitures privées et également raccompagnés à leur domicile. A table, le Président de la Société de Bienfaisance, M. Henri Reichert, a prié tous les convives de ne pas hésiter à signaler à la Société les compatriotes dans la peine qui ne se font pas connaître. Aide et secours leur seront apportés.

Agir ainsi signifie plus que dépenser son temps et son argent. C'est

une preuve de l'union des Suisses à Marseille. Une telle fraternité est également le garant de la vitalité d'une colonie suisse à l'étranger.

M. H.

Communiqué

La Faculté des Lettres de Bordeaux a entendu récemment une conférence du professeur Rouché sur « Romulus le Grand » de Dürrenmatt sous les auspices des amis du Grand Théâtre de Bordeaux. Le conférencier fut présenté par notre Consul Général M. A.-C. Berthod qui souligna la part des auteurs suisses du passé et du présent dans la littérature allemande.

Une Vaudoise à l'honneur

Le « Prix des assurances » a été décerné, le 20 janvier, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, à Mlle Berthe Détraz, originaire de Lutry-et-Forel (canton de Vaud), directrice d'une pouponnière à Carqueiranne (Var). Ce prix récompense le meilleur acte de prévention.

Sentant une odeur de brûlé venant de la buanderie à côté de laquelle est installé un bac à mazout utilisé pour la chaudière, Mlle Détraz se rendit sur les lieux. Elle constata un commencement d'incendie et donna l'ordre d'évacuer immédiatement les trente-cinq bébés se trouvant dans la pouponnière. Puis elle se rendit dans la buanderie et, à l'aide d'extincteurs, elle parvint à éteindre l'incendie, qui allait prendre des proportions considérables. Lorsque les sapeurs-pompiers arrivèrent sur les lieux, tout était terminé.

M. H.

★ ★ ★

MULHOUSE

★

90e ANNIVERSAIRE DU CERCLE SUISSE

A l'occasion du 90e anniversaire de sa fondation, le Cercle Suisse de Mulhouse, sous la dynamique impulsion de son Président, M. Max d'Orelli, avait convié ses membres et amis à une fête, qui eut lieu le 10 novembre dernier. Quelque 50 membres avaient répondu à l'appel du Comité et autour d'une belle table qu'ornaient les emblèmes nationaux régna bien vite l'ambiance la plus cordiale. A la table d'honneur avaient pris place M. Scalabrino, Consul de Suisse à Mulhouse, M. Rochat, Chancelier, M. Max d'Orelli, Président et Madame, entouré de son Comité, une délégation du Club Romand de Bâle et comme invité d'honneur, M. le Dr Zellweger de Bâle, membre de la Commission des Suisses à l'étranger de la N.S.H. que le Secrétariat des Suisses à l'étranger avait bien voulu déléguer à Mulhouse à cette occasion. A l'heure du dessert, après les mots de bienvenue du Président, il appartint au Dr Zellweger de tenir le discours d'usage et il s'acquitta de sa tâche avec une rare compétence. En un saisissant raccourci, il brossa devant l'assemblée le tableau des problèmes suisses de l'heure tant intérieurs que dans le contexte européen. En des phrases bien pesées, il toucha les questions économiques, sociales et politiques, en particulier le fonds de solidarité, le statut des Suisses à l'étranger et apporta au Cercle Suisse de Mulhouse les vœux du Secrétariat des Suisses à l'étranger, en assurant ses membres de la sollicitude et de l'estime de la patrie. La chorale du Cercle sous l'infatigable animation de son Président, M. Laengg et la ferme baguette de son chef, M. Widmer, égaya la soirée de quelques chants et au rythme d'airs anciens et modernes on dansa jusque tard dans la nuit, avec la ferme conviction que le Cercle Suisse de Mulhouse porte allégrement ses 90 ans et peut envisager l'avenir avec confiance.

R. BOEHME.

Club Helvétique de la Côte Basque

Réception de l'Ambassadeur de Suisse, S. E. Mr Soldati et Mme

Terminant au Pays Basque un voyage dans le Sud-Ouest de la France, S.E. l'Ambassadeur de Suisse à Paris et Mme Soldati ont été les hôtes de Biarritz les 13 et 14 octobre.

Venant de Lacq par la route et descendus à l'hôtel Plaza, ils ont été salués samedi soir par M. Jeanneret, Président du Club Helvétique de la Côte Basque, M. Poppée, Vice-Président, et M. Couture, directeur de l'hôtel.

Le lendemain à midi, toute la colonie suisse de Biarritz et des villes voisines était réunie chez M. Poppée pour accueillir son Excellence et Mme Soldati.

On notait dans l'assistance, autour de M. et Mme Jeanneret et de leurs enfants : M. et Mme Berthod, Consul Général de Suisse à Bordeaux, M. et Mme Poppée, M. et Mme de Bavier, M. Falquier, M. et Mme Lude, M. et Mme Werthy, MM. Mentha, Fiscnaller, Beauron, Delmas, Thonon, Guy et Jean Qoffe et Mme Taxil, M. et Mme Deschamps, pasteur.

M. Jeanneret a remis à l'Ambassadeur le diplôme de membre d'honneur du C.H.C.B. ainsi qu'un makila portant gravées les devises suisses : « Un pour tous, tous pour un », et « Au loin jamais ne l'oublie ».

Répondant aux sentiments de déférente et chaleureuse amitié exprimés au nom de tous par M. Jeanneret, M. Soldati a dit combien il était touché par l'accueil de ses compatriotes et combien il était heureux de l'amitié qui les unit.

Le Pays Basque n'était pas oublié dans cette fête de la colonie helvétique puisque le champagne était versé par une jeune Basquaise en costume traditionnel.

Et c'est à Biriatou, après un déjeuner basque sur la terrasse dominant la Bidassoa, que S.E. M. Soldati et Mme, ont pris congé de leurs hôtes.

PARIS

La littérature suisse romande contemporaine à l'honneur en Sorbonne

★ ★ ★

En Sorbonne, chaque vendredi à 16 heures, jusqu'à la fin du semestre d'hiver, M. Gilbert Guisan, professeur à l'Université de Lausanne, occupe la chaire, récemment instituée, de « littérature d'expression française hors de France » en qualité de professeur associé en Sorbonne et y fait un cours public sur la littérature suisse romande contemporaine.

Lors de l'inauguration de cette chaire, une nombreuse assistance, composée surtout de jeunes étudiants et étudiantes, dont un certain nombre d'Africains, et de personnalités du monde littéraire parisien, emplissait l'Amphithéâtre Descartes. Au premier rang des auditeurs, on remarquait l'Ambassadeur de Suisse, M. Agostino Soldati, qu'accompagnait M. Bischoff, Attaché culturel, ainsi qu'un des écrivains romands dont parla l'orateur, notre compatriote Edmond Gilliard.

M. Gilbert Guisan arriva, accompagné du Recteur de la Faculté des Lettres M. Aymard, et du professeur Pierre Moreau, qui enseigna longtemps à l'Université de Fribourg et s'enorgueillit d'entretenir depuis 42 ans des rapports avec les Universités helvétiques. C'est en connaisseur du monde des lettres de Romandie que ce dernier présenta à l'auditoire M. Guisan, se félicitant de ce que la Suisse romande. qui a si souvent accueilli dans ses Hautes Ecoles et ses Universités des professeurs français, soit la première à inaugurer cette chaire, avant la Belgique ou le Canada. « Avec le grand Ramuz, dit-il, c'est la littérature d'outre-Jura qui vient, après 125 ans, rendre la politesse que Lausanne a reçue de Paris, en 1837, en la personne de Sainte-Beuve, l'illustre critique, l'auteur de « Port-Royal ».

M. Pierre Moreau exposa combien la littérature suisse romande est attachée par des liens étroits à celle de la France, fit l'éloge d'Alexandre Vinet, parla des hommes de lettres neuchâtelois, vaudois, genevois, regrettant que M. Zermatten, le chantre du Valais, ne soit pas mieux connu en France.

M. Gilbert Guisan prononça ensuite, avec une belle maîtrise, sa première leçon, montrant que la littérature suisse romande est jeune encore car, jusqu'en 1900, il y avait des écrivains à Neuchâtel, Lausanne, Genève ou Fribourg dont l'audience se bornait souvent à leurs cantons respectifs, mais souvent ne dépassait pas leurs frontières. Jean-Jacques Rousseau, Mme de Staël, Benjamin Constant ne peuvent pas être taxés d'écrivains romands bien qu'ils aient beaucoup écrit en Suisse.

Pour M. Guisan, la notion de Suisse romande est toute jeune et encore parfois abstraite. C'est en 1837 qu'elle apparut pour la première fois, avec la fondation de la Société d'histoire de la Suisse romande. Le conférencier rappela les discussions qui s'engagèrent alors entre partisans de l'appellation de Suisse romane et de Suisse romande. Il montra le rôle joué par nos Sociétés d'étudiants, Belles-Lettres et Zofingue dans notre vie littéraire, exposa l'action de Vinet, Amiel, Rambert, Toepffer, celle des revues comme la « Semaine Littéraire » ou la « Bibliothèque Universelle », sorte de « Revue des Deux-Mondes » helvétique, dit-il, qui créèrent une vie intellectuelle qui manquait dans nos cantons de langue française.

Nos écrivains, suivant les conseils de prudence de notre bon maître Philippe Godet, ont été assez souvent freinés dans leur expansion et l'expression de leurs pensées, par le sentiment de leur responsabilité morale vis-à-vis de leurs lecteurs.

L'histoire de Ramuz, obligé d'accepter des modifications, dans un article à la « Semaine Littéraire », jugé trop léger, pour ne pas dire licencieux, apparut, en 1962, aux auditeurs de la Sorbonne, comme un amusant excès de pudibonderie.

C'est vers 1900 que cette vie littéraire romande, assez médiocre et un peu triste jusqu'alors, prit une couleur plus gaie et plus attractive. Louis Dumur, Edouard Rod, Cingria, s'établissent à Paris, rejoints bientôt par Gonzague de Reynold, tandis que Robert de Traz vient, lui, des bords de la Seine à Genève. Ramuz, enfin, arrive dans la capitale française.

C'est donc l'histoire de ces soixante dernières années qui, de vendredi en vendredi, va faire l'objet de ce cours intitulé : « De C.-F. Ramuz à Charles-Albert Cingria ».

Ce sera certainement, pour beaucoup de Français, une révélation... et pour de nombreux Suisses de Paris également.

Robert VAUCHER.

★ ★ ★

NORMANDIE

★

Nous avons le vif regret de publier le dernier article que nous envoya M. Bielman en décembre.

A sa famille, toute notre sympathie.

La Réd.

Nous sommes heureux d'annoncer la naissance d'un Cercle amical des Suisses de l'Orne.

A cet effet, le dimanche 9 décembre, s'est rencontré un premier contingent de compatriotes décidés à promouvoir un groupement rassemblant le plus grand nombre de Suisses répartis dans ce département.

Depuis fort longtemps, MM. les Consuls, assistés en cela par quelques dévoués amis de la région bas-normande, cherchaient à compléter la petite chaîne des Cercles suisses existants depuis la fin de la guerre. Ainsi, l'Orne vient rejoindre ses sœurs de Lisieux, Saint-Lô et Caen. Seul manque encore le département de l'Eure, pour lequel on cherche un responsable dévoué.

Ainsi donc, grâce à la bonne volonté, à la ténacité de M. Burki, pasteur à Vimoutiers, agissant sous l'impulsion dynamique de M. Yung, Consul de Normandie, une bonne vingtaine de personnes se sont trouvées réunies à Argentan pour ce baptême.

Comme en 1291, c'est en terre uranaise qu'eut lieu cet événement, puisque nous étions chez une charmante ressortissante de ce canton. Les parrains étaient M. le Chancelier Dubois, représentant M. le Consul, retenu au Havre par d'autres obligations, et M. Bielman, l'ardent propagandiste et promoteur de ces groupements amicaux.

En ouvrant la séance, M. Burki fit les présentations ; il énonça les nombreuses excuses motivées, accompagnées d'enthousiaste espoir pour de prochaines réunions. Il insista pour qu'un Comité soit de suite constitué pour que le groupement prenne corps. Naturellement, M. Burki fut confirmé à la présidence, assisté de Mme Adélaïde, notre hôtesse.

Puis M. le Chancelier, représentant l'Administration, fit comprendre le gros avantage qu'ont nos compatriotes de se grouper, de se réunir de temps en temps pour étudier ensemble les diverses circulaires qui leur sont adressées tout au long de l'année, tant par les autorités que par les organismes particuliers chargés de leurs intérêts. M. Dubois insista tout particulièrement sur le Fonds de Solidarité, faisant comprendre à chacun combien il serait sage d'y adhérer dès que possible.

Enfin, M. Bielman, Président du Groupement amical de Lisieux, fit, en tant qu'usager, un large tour d'horizon de toutes les questions passées, présentes et à venir, qui depuis tant d'années ont été et font l'objet d'études au sein de tous les Cercles suisses du monde, et de France en particulier.

Participant assidu des congrès, tant en France qu'en Suisse, il fit le tableau des divers organismes qui s'occupent de nos intérêts : « Union des Suisses de France », « Secrétariat des Suisses de l'Etranger », « Nouvelle Société helvétique ». Tout fut passé au crible : résultat acquis, A.V.S., A.I., taxe militaire, dommages de guerre, Fonds de Solidarité, etc., etc. ; projets en cours : révision de la Constitution, révision de la loi sur l'interdiction des achats immobiliers, fonds de garantie.

Bref, cette réunion fut une intéressante et instructive prise de contact, qui laisse bien augurer des réunions futures. Celle-ci se termina par le « Cantique Suisse », qui n'avait jamais été chanté dans ce coin de Normandie, suivi d'une délicieuse collation, offerte par notre si aimable hôtesse uranaise.

L. B.

★

Fête du 13 janvier 1963

Présidence : M. le Consul et Mme Wyler

LE NOEL DE LA COLONIE SUISSE LEMAN-MONT-BLANC

A la salle des fêtes de Saint-Julien a eu lieu la traditionnelle fête des enfants, organisée par la colonie suisse Léman-Mont-Blanc, section de Saint-Julien, que dirige avec tant de dévouement le président Vuilleumier.

Malgré le froid très vif, l'assistance était suffisamment garnie pour fournir un bon public au programme de variétés qui était présenté.

Ces attractions étaient animées par les Tournées Carmine, de Grenoble, et par l'Union Accordéoniste de Carouge.

Disons que tous les acteurs de ce programme récoltèrent un très vif succès, en particulier André Perrin, dans son numéro de ventriloquie, et Rex Ford, tireur de couteaux sur cible vivante, qui fit passer des frissons dans les rangs des spectateurs.

Cette matinée récréative, à laquelle participaient les membres de la section thononaise, qui entouraient leur président M. Rubin, était donnée au profit des enfants de la section de Saint-Julien, et de nombreux autres enfants invités de la colonie suisse.

Au premier rang des spectateurs, nous avons noté la présence de M. et Mme Joubert, sous-préfet de Saint-Julien ; de M. le Consul de Suisse à Annecy ; de Mme Pissard, épouse de M. le Maire de St-Julien, empêché, et qui était remplacé par M. Durand, premier adjoint ; du capitaine Tissot, commandant la compagnie de gendarmerie.

A l'issue du spectacle, les hôtes d'honneur de la société Léman-Mont-Blanc, ainsi que les organisateurs du spectacle, se retrouvèrent dans la salle consulaire de l'hôtel de ville où un vin d'honneur allait être servi, au cours duquel des toasts furent portés en l'honneur de l'amitié franco-suisse et à la prospérité de la Société suisse Léman-Mont-Blanc.